




 Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime

Bassins versants du CAILLY, de l'AUBETTE et du ROBEC
Plan de Prévention des Risques d'Inondation
ZONAGE REGLEMENTAIRE
Anceaumeville

Légende

-  Limite de la zone d'étude
-  Limite administrative des communes
-  Contour des parcelles cadastrales
-  Bâtements
-  Voie ferrée
-  Tronçon cours d'eau
-  Cours d'eau non permanent (source BRGM)
-  Cours d'eau enterré

Zonage Réglementaire (se reporter au règlement de la zone correspondante)

-  Zone Bleu clair
-  Zone Bleu foncé
-  Zone Rouge
-  Zone de vigilance
-  Zone hachurée violette (remontée de nappe phréatique)

Cotes de référence (chapitre 1.4.9 du règlement)

-  Application réglementaire de la cote de référence ruissellement (1.4.9.2)
-  En l'absence de tramage, application de la cote de référence débordement (1.4.9.1). Dans ce cas, se reporter aux cartes de zonage réglementaire "Planches vallée - Cotes de référence"



Echelle: 1/6000 (Format A1)
Approuvé par arrêté préfectoral du 11 juillet 2022
 ©IGN BD PARCELLAIRE 2017
 ©IGN SCAN25
 ©BD TOPO 2022
 Mise à jour le : 29/6/2022
 FLG 50680 E